



PAGE 2
Les seniors réunis en plénière



PAGE 3
Foire solidaire de décembre



PAGE 4
Chemin de traverse... et de tendresse

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#109

17 décembre 2019
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



Carinne Juste, la Maire, et Fatoumata Sakho, Maire adjointe déléguée à la Santé, lors de la signature du Contrat Local de Santé à l'Hôpital Delafontaine le 4 décembre 2019. © Erwann Quéré

Des moyens pour la santé locale !

Voir page 3



Nous avons signé le 4 Décembre, à l'hôpital Delafontaine, le nouveau contrat local de santé. C'est un pas de plus vers la réalisation de notre future maison pluridisciplinaire de Santé qui doit venir compléter une chaîne de soin aujourd'hui fragile, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

La ville fait tout pour renforcer l'offre de soin à Villetaneuse, mais nous pâtissons d'un modèle où la santé est devenue une marchandise que l'on traite en fonction de l'offre et de la demande. Il faut sortir de cette logique de concurrence entre les territoires pour une meilleure coopération. J'ai également une pensée pour les agents des hôpitaux publics de Saint-Denis en grève depuis de nombreuses semaines qui se battent pour que l'on donne plus de moyens à la santé et au personnel soignant.

Nous vous souhaitons une fin d'année combative et victorieuse. Je serai présente auprès des salariés les 16 et 17 décembre contre la réforme des retraites. En cette période de fêtes, nous avons d'autant plus besoin de solidarité et de fraternité.

Villetaneuse,
le 13 décembre 2019
Carinne Juste, Maire,
1^{re} vice-Présidente
de Plaine Commune

Les actualités...

SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS MERCREDI 18 DÉCEMBRE À 19H AU GYMNASSE JESSE-OWENS



La Ville propose aux familles et à leurs enfants, un spectacle mêlant théâtre et danse hip-hop, d'après le conte d'Antoine de Saint-Exupéry, créé par la compagnie No MaD de Mehdi Slimani. **Gratuit (dès 4 ans). Réservation obligatoire auprès du service culturel au 01 85 57 39 80.**

THÉÂTRE : « TIRER LES PLANTES POUR QU'ELLES POUSSENT » JEUDI 19 DÉCEMBRE À 18H30 AU CENTRE CLARA-ZETKIN

Depuis janvier 2019, des étudiants de Paris 13, des chercheurs d'emploi, des personnes en apprentissage de la langue



française, en tout 24 personnes, travaillent ensemble pour imaginer, écrire, mettre en scène ce spectacle... Un groupe hétéroclite réuni sous l'impulsion de la ville, avec la compagnie théâtrale « Les Jeudis » et le service culturel de l'université Paris 13. **Gratuit/Ouvvert à tous. Renseignements auprès du service culturel au 01 85 57 39 74.**

UN KAWA EN MUSIQUE POUR LA FIN DE L'ANNÉE VENDREDI 20 DÉCEMBRE À 18H30 SALLE J.B.-CLÉMENT



Un kawa sur le chemin des interactions culturelles à la fois sonores et visuelles animé par

des artistes locaux et l'équipe du PIJ. Un kawa de fin d'année où le public est mis au cœur de la scène pour plus de spontanéité et d'authenticité !
Toutes les infos auprès du Point Information Jeunesse au 01 85 57 39 74.

JOUER ET CRÉER : UNE EXPOSITION DE PASCALE ESTELLON JUSQU'AU 7 JANVIER À LA MÉDIATHÈQUE RENAUDIE



Pour découvrir, imaginer, s'amuser et colorier dans le monde de Pascale Estellon, venez vous plonger dans l'exposition «Jouer et créer» encore visible à la médiathèque Jean-renaudie ! À noter que des ateliers ont été menés cet automne autour de l'univers de l'auteur dans le cadre du projet «Imaginaire et imagiers». Une restitution est notamment prévue en février prochain : surveillez l'agenda ! Et en attendant, venez visiter l'expo visible jusqu'au 7 janvier.
Toutes les infos auprès de la médiathèque Renaudie au 01 55 9348 82

LES VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL SAMEDI 18 JANVIER À PARTIR DE 16H
Carinne Juste, la maire, et toute l'équipe municipale vous invitent aux vœux du Conseil

Toute l'actu
sur le site de la ville



municipal pour la nouvelle année 2020, le samedi 18 janvier à partir de 16 heures. Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020 qui s'annonce !



SIGNEZ POUR SOUTENIR LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE !

Le million de signataires a été dépassé le 4 décembre dernier : plus que jamais, il faut s'opposer à la privatisation de ce service public. N'oubliez pas de vous rendre avant le 13 mars 2020, sur le site gouvernemental : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1> pour soutenir le référendum d'initiative partagée. En cas de difficulté à vous connecter à internet, la ville met à votre disposition un ordinateur à l'Hôtel de ville et au centre socioculturel Clara Zetkin. ●



Le comité des seniors EN PLÉNIÈRE

Le 2 décembre, Carinne Juste, la maire, accompagnée d'Eugène Sourdière, maire adjoint, rencontrait le comité des seniors en réunion plénière pour évoquer tous les sujets qui font le quotidien des personnes âgées sur la commune, qui font aussi l'actualité de la ville et, notamment, celui qui soulève le plus d'inquiétude ces derniers mois : l'avenir du centre commercial Bienvenu.



Le courrier, les transports, le stationnement, les projets urbains, le sport, les loisirs, ... tout est évoqué en réunion plénière et pour chaque sujet, Carinne Juste et son adjoint Eugène Sourdière, prennent le temps de répondre, d'informer, de noter les points à régler, de préciser les prérogatives communales, et, parfois même, de tordre le cou aux rumeurs...

Un constat est partagé par le plus grand nombre : le courrier et la dégradation de sa distribution, entre retard et adressage fantaisiste. La qualité du service est très largement discutable depuis un moment et est à l'image de la brutalité avec laquelle le personnel des postes est traité depuis plusieurs années. La Poste est devenue une entreprise où la notion de service public n'est malheureusement plus ce qui faisait son identité. « La Ville, indique Carinne Juste, intervient régulièrement au niveau de la direction régionale pour alerter sur les dys-

fonctionnements rencontrés ». Du côté des transports, depuis l'arrivée des moyens lourds (T8 et T11) la réorganisation de la circulation des bus n'est pas satisfaisante pour tout le monde. En effet, l'axe nord-sud ne se fait plus directement en bus, il faut prendre une correspondance avec le T8 ce qui rend plus difficile le déplacement des personnes à mobilité réduite. La coupure nord-sud de la ville demeure donc encore problématique. Une information précise, notamment sur les délais, sera également demandée à la SNCF concernant les travaux qui impactent lourdement la gare d'Épinay-Villetaneuse durant les week-ends. Les incivilités sont également soulevées à propos du stationnement ou des règles de circulation qui ne sont pas respectées. C'est le cas aux abords du groupe scolaire Langevin-Vallès. L'accueil des effectifs de l'école Quatre-maire au sein du groupe scolaire a conduit la Ville à placer la rue en sens unique mais nombre d'automobilistes continuent de

l'emprunter dans les deux sens. Le stationnement est lui aussi anarchique aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Carinne Juste en appelle « au bon sens, à la responsabilité et au civisme de chacun ».

À l'approche des fêtes, la fermeture d'Auchan et la trop longue reprise du centre commercial Bienvenu inquiètent. Des rumeurs circulent, de fausses informations sont diffusées. Carinne Juste et Eugène Sourdière portent à la connaissance du comité l'exact enchaînement des faits concernant cette affaire, démontent une à une toutes les fausses informations et insistent sur le fait que la Ville a toujours œuvré dans l'intérêt des salariés et des habitants en se positionnant toujours comme facilitateur entre toutes les parties.

À ce propos, la Maire a tout récemment diffusé un communiqué (voir ci-contre) où elle fait part de son écœurement devant « une bataille juridique et économique qui n'a que trop duré ! »

Erwann Quéré

COMMUNIQUÉ DE CARINNE JUSTE, MAIRE DE VILLETANEUSE

« CENTRE COMMERCIAL BIENVENU : UNE BATAILLE JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE QUI N'A QUE TROP DURÉ »

« Nous avons annoncé une vente du supermarché, le 29 novembre. Celle-ci n'a pas eu lieu. En effet, la société Spacia n'a, à cette heure, pas pu apporter suffisamment de gages notamment juridiques, pour sécuriser cette transaction.

Une nouvelle date butoir a été fixée au 20 décembre ce qui prolonge d'autant plus l'attente pour l'ouverture du nouveau supermarché.

Face à cette situation, nous avons une nouvelle fois fait appel à l'État et au Préfet, avec lequel nous travaillons de concert pour éviter l'abandon de la coque commerciale.

Notre ville est au cœur de nombreux appétits financiers et nous avons sous les yeux l'effet d'une bataille juridique et économique qui n'a que trop duré.

Il faut en finir avec cette prise d'otage réalisée par l'ensemble des protagonistes de cette affaire et qui touche les 55 salariés repris, les commerçants de la galerie marchande, mais aussi l'ensemble de notre ville.

Je continuerai à agir pour le droit de chacune et de chacun à faire ses courses à Villetaneuse, et ce quel que soit l'enseigne, mais également à vous informer de ce dossier. »

**Carinne Juste
Maire de Villetaneuse,
lundi 9 décembre 2019**

DANS LA VILLE, EN BREF...

Les abeilles melliflues de Villetaneuse à nouveau primées !



L'association « À l'école des abeilles » peut être fière : ses petites et infatigables ouvrières ont de nouveau produit un miel de très bonne qualité qui s'est distingué au concours Régional des miels d'Île-de-France organisé par la Société Centrale d'Apiculture (SCA) en obtenant deux médailles d'or et une médaille d'argent. Il y avait cette année pas moins de 533 échantillons de miel présentés au concours, dont 268 échantillons dans la catégorie « miel d'été toutes fleurs récolté en été-liquide ». 150 jurés se sont réunis et chaque production a été évaluée sur des examens visuels (aspect, couleur, propreté), olfactif (arômes, typicité, intensité, ...), gustatif (saveurs et sensations chimiques), et également sur des examens tactiles (consistance, onctuosité, granulation éventuelle, ...). Seuls des miels d'exception atteignent des moyennes susceptibles de déboucher sur des médailles. Et c'est le cas pour celui de Villetaneuse. « À l'école des abeilles » est d'ailleurs habituée des podiums puisque sur cinq années de participation, 21 échantillons ont été présentés au Concours Régional des miels d'Île-de-France, et 12 médailles remportées dans les catégories miel liquide. Et le 11 décembre le miel de Villetaneuse a remporté la médaille d'excellence (photo ci-dessus: Marc Charbonneau recevant la médaille), autrement dit le mieux noté de sa catégorie, au concours des miels de la Métropole du Grand Paris !

Et quid ... de son goût ?

Une analyse organoleptique et pollinique des miels de Villetaneuse en 2017 avait permis d'identifier des pollens de châtaignier, ronce, marronnier, ailante, tilleul, érable, pissenlit, prunier, cerisier, saule, cornouiller sanguin, astéracées, trèfle blanc, centaurée, campanule, ... L'année 2019 a été généralement catastrophique en termes de production de miel: 1/6^e seulement de la récolte de l'année passée, en raison de la météo fraîche avec vent du nord au printemps et une canicule particulièrement marquée depuis le mois de juin. Les abeilles étaient plus affairées à rechercher de l'eau que de trouver du nectar que les végétaux ne produisaient plus en raison de la sécheresse ! Double mérite donc à ces infatigables ouvrières et leurs apiculteurs passionnés !

À l'école des abeilles de la Butte Pinson
• 76 route de Saint-Leu 93430 Villetaneuse • Tél. 06 70 76 87 98 (Marc Charbonneau, Président de l'association)

2020 : inscriptions ouvertes aux activités du centre socioculturel Clara Zetkin

Venez vous inscrire pour un trimestre d'activités au centre socioculturel ! Au programme de janvier à mars 2020 : ateliers multimédias, ateliers arts plastiques, danse Zumba, initiation aux échecs et aussi des sorties et des rendez-vous conviviaux !

Tout au long de l'année, les habitants sont placés au cœur de ses actions pour permettre à toutes les générations de se retrouver et partager des moments de jeux et de découvertes : après-midi festifs, ateliers parents/ enfants, soirées festives, sorties découvertes, ateliers... C'est aussi un lieu d'interventions citoyennes autour de l'échange, du vivre ensemble et de l'ouverture sur le monde et sur l'autre avec un projet social qui s'écrit avec vous ! **Tous les renseignements au 01 85 57 39 85**

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



« ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS »

Les partisans de la financiarisation de la retraite mentent effrontément. Leur unique objectif : faire payer par le travail tout ce qui relève de la responsabilité publique tout en engraisant le capital. La solution faire cotiser tous les revenus et intensifier la lutte contre le chômage. Le gouvernement a affiché clairement la couleur. Il reste inflexible et continue à diviser les générations. Tout est contestable dans cette réforme, et tout y est injuste. Ne tombons pas dans le piège de la division, partout là où c'est possible, créons les conditions pour que le mouvement social dure et s'enracine dans la société. C'est

ensemble que nous réussirons à imposer notre refus des recettes libérales qui appauvrissent les plus bas salaires. Battons pour plus de solidarité.

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

Bonnes fêtes de fin d'année
L'année 2019 s'achève et c'est l'occasion pour notre groupe de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'à vos proches. Cette année, Villetaneuse a été marquée par la disparition de l'hypermarché Auchan qui donnait vie à une galerie marchande. Nous regrettons que les rideaux restent baissés et que les Villetaneusiens soient contraints de faire leurs emplettes de fin d'année dans d'autres villes. Les parents d'élèves supportent la

mauvaise gestion des écoles : travaux non effectués, non anticipation et retards de travaux, manque de produits d'hygiène, manque de considération des ATSEM...

De nombreux défis sont encore à relever pour notre commune. Osons offrir à Villetaneuse et aux Villetaneusiens un autre avenir.
Dieunor EXCELLENT
Tel : 06.69.29.58.09

« RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS »

Texte non parvenu

Un contrat pour la **SANTÉ LOCALE**

L'accès et l'offre de soins particulièrement en direction des publics les plus vulnérables sont une priorité pour la Ville depuis de nombreuses années. Début décembre, à l'Hôpital Delafontaine, Villetaneuse a signé son deuxième Contrat Local de Santé de 3^e génération axé sur quatre priorités : l'accès aux soins et aux droits, l'accompagnement des publics fragiles, la lutte contre les violences faites aux femmes, et la santé mentale.

Depuis 1994, avec l'implantation du Point Accueil Prévention Santé, Villetaneuse n'a jamais cessé de lutter contre les inégalités devant la santé. Cette structure municipale centralise et anime les actions de santé sur la commune, a mis en place et développé des services et/ou consultations spécialisées (gynécologies, appui psychologique, vaccinations, prélèvements, animations, ateliers, conseils et prévention en matière de nutrition, contre les MST, le VIH...) pour réduire les inégalités liées à l'absence de structures médicales et à la faible quantité de praticiens de santé sur Villetaneuse. Cette démarche s'est renforcée par la suite avec l'élaboration d'un Plan Local de Santé pour diagnostiquer plus précisément les priorités d'actions mais aussi interpeller et impliquer les partenaires présents sur la commune et au-delà (médicaux, paramédicaux, sociaux, éducatifs, associatifs, institutionnels...). Tout ce travail a naturellement conduit la Ville à signer, en 2012, son premier Contrat Local de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé, la CPAM, le Préfet de Seine-Saint-Denis et le Département, pour mettre en cohérence les moyens régionaux avec les besoins locaux de santé, les mutualiser, les inscrire dans la durée en les contractualisant.

Début décembre, Villetaneuse a donc signé son deuxième Contrat Local de Santé avec un nouveau partenaire : l'université Paris 13. Cette signature à l'Hôpital Delafontaine, comme a tenu à le rappeler Carinne Juste, «intervient dans un contexte social particulier pour la



Carinne Juste, la Maire, et Jean Pierre Astruc, Président de l'université Paris 13 avant la signature du CLS. (© Erwann Quéré)

Santé Publique, où l'AP-HP notamment connaît de grandes difficultés dues à des choix stratégiques désastreux provoqués par la recherche quasi-exclusive de la rentabilité», émettant en creux ainsi l'espoir que ces «CLS signés ce jour ne soient pas entravés par la logique de résultats à l'œuvre depuis trop longtemps, et que l'on revienne, en matière de santé publique, à une logique de moyens complémentaires du droit commun. C'est la réponse publique aux besoins des habitants qui est déterminante».

Les priorités cardinales de ce nouveau contrat

Pour ce nouveau CLS, qui court jusqu'en 2022, quatre axes de moyens à développer ont été priorités. Tout d'abord, l'insociabilité de l'accès aux droits et aux soins. L'un (la couverture sociale)

ne peut fonctionner sans l'autre (les soins) ; et, constater qu'aujourd'hui un nombre croissant de personnes, notamment des jeunes, ajournent ou, pire, renoncent à se soigner pour des raisons financières est inacceptable ! Il faudra doubler cette exigence d'une présence suffisante d'offre de soins sur le territoire. Vu l'impact de l'Université Paris 13 qui accueille autant d'étudiants qu'il y a d'habitants à Villetaneuse, la Maire et le Président de l'Université portent conjointement un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire et Universitaire (MSPU) implantée au quartier Saint-Leu. Pour renforcer l'attractivité du projet, le Point Accueil Prévention Santé actuellement situé au centre-ville y sera transféré.

Un deuxième axe est retenu en direction des publics les plus fra-

giles. Villetaneuse veut rendre les habitants acteurs de leur santé en les sensibilisant, par exemple, à l'importance d'une alimentation équilibrée et en faisant la promotion de l'activité physique et sportive. Ce travail a déjà débuté dans les quartiers avec les forums santé chaque année en septembre. Des petits-déjeuners pédagogiques sont également régulièrement organisés dans les écoles et collèges pour insister sur l'importance du premier repas de la journée pour notre métabolisme. Et des actions spécifiques en direction des femmes seront développées (Sportivement'elles), et chez les seniors l'autonomie et le bien-être seront favorisés.

La lutte contre les violences faites aux femmes est une question centrale depuis plus de 10 ans à Villetaneuse et constitue le 3^e axe

prioritaire. En 2006, la Ville crée le réseau «Villetaneuse contre les violences faites aux femmes» regroupant services municipaux et départementaux, socio-éducatifs, médicaux sociaux, associations spécialisées, services de police et de justice, qui tous travaillent dans la discrétion et l'attention pour appréhender les réalités de terrain, apporter des solutions adaptées à des situations souvent extrêmes. Il s'agit de faire vivre et d'animer davantage ce réseau; que ses différents acteurs soient formés sur une base de connaissances commune pour un accueil plus efficace. Carinne Juste tient également à ce que des moyens concrets soient mis en place pour les femmes en danger. La création d'un accueil est proposée au sein du PAPS pour les victimes de violence comme une première étape vers une prise en charge sécurisée auprès des institutions spécialisées. Un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir à son fonctionnement.

La souffrance psychique est le quatrième axe. Là aussi, depuis 2006 la Ville s'en préoccupe dans le cadre de l'Atelier Santé Ville et en partenariat avec les communes voisines de Pierrefitte et Epinay. Cette coopération a conduit à la mise en place d'un RESAD (Réunions d'Évaluations des Situations d'Adultes en Difficulté) pour accompagner les personnes en détresse psychique. Aujourd'hui, Villetaneuse souhaite que ce RESAD soit maintenu et veut, par ailleurs, intégrer le Conseil Local en Santé Mentale intercommunal mis en place en 2016 dans les villes de Pierrefitte et d'Epinay. ●

Erwann Quéré

FESTIVE ET SOLIDAIRE Malgré le froid d'un premier jour de décembre, la foire a battu son plein et accueilli petits et grands, en famille, pour une journée festive et solidaire. Musiques, danses, régal de saveurs pour les papilles, artisanat éco-responsable, miel, régie de proximité... Deuxième édition réussie pour la Foire solidaire !

Photos : Saddri Derradji



Chemin de traverse... ET DE TENDRESSE

C'est un sentier qu'empruntent habitants de la cité Saint-Leu et des rues alentour, collégiens, étudiants, visiteurs de la ferme de Paris 13. Traversant une ancienne friche, le chemin est, temporairement, une scène à ciel ouvert. Au programme de la saison 2019-2020, un spectacle interactif : Tendresse radicale.

Le chemin piétonnier traverse tout droit, sur environ 200 mètres, un terrain défriché depuis peu. Des arbres fruitiers sont apparus sous les ronces et les mauvaises herbes : cognassiers, poiriers, églantiers. L'endroit est au cœur d'un triangle formé par l'avenue Jean-Baptiste-Clément, au niveau de la ferme de l'université Paris 13, la cité Saint-Leu et le quartier pavillonnaire tout proche, avenue du Maroc, rue Maurice-Berteaux. Depuis début octobre, les passants ont pu y rencontrer Sarah, comédienne de théâtre urbain, chargée par la Ville, en partenariat avec Plaine Commune et Paris 13, d'animer les lieux avec un projet artistique spécialement conçu pour le site : *Tendresse radicale*. Aidée par son coéquipier Pascal, Sarah crée des événements simples et conviviaux pour égayer le quotidien, provoquer des rencontres et déclencher des conversations. Le 8 octobre, c'était « café courant » : 80 cafés ou chocolats en échange de sourires ; un autre jour, distribution de confiture de coings, cueillis sur l'arbre... dans le coin, derrière l'aire de jeux nouvellement installée et cuite sur place ; 60 personnes ont pris la plume le 22 pour écrire un



Sarah et son camarade Pascal, sur le chemin qui relie le quartier Saint-Leu à l'université Paris 13, proposent une pause «tendresse» aux passants et fait goûter sa production de confiture de coings cueillis sur place. (© David Pichevin)

mot sur des cartes postales *Souvenir de Saint-Leu Paris 13* postées aux quatre coins du monde par les comédiens : Thaïlande, Maroc, Île-de-France, Algérie, Japon ; 120 bouquets de fleurs ont été offerts aux passants ; en novembre, un « micro sentier » a récolté des paroles (tendres) : « Est-ce qu'on

peut être tendre avec des gens qu'on ne connaît pas ? Qu'est la tendresse ? Que pouvez-vous nous en dire ? Voulez-vous de la tendresse ? » La semaine suivante, les réponses écrites balisaient le chemin, étiquettes accrochées aux buissons, affichettes au sol, sur des pierres, barrières et poteaux :

« La tendresse, c'est essentiel/ C'est surtout la gentillesse/Sans la tendresse, nous ne serions rien du tout/ Il n'y a pas de tendresse avec la solitude/ La tendresse, on n'en a jamais assez. »

Tendresse, solidarité, confiance
Les passants apprécient et, s'ils

ne sont pas pressés, s'attardent volontiers. Bernard, 88 ans, habite depuis trente ans cité Saint-Leu : « C'est une façon sympathique d'échanger. C'est important, les échanges. La tendresse, c'est aussi l'amitié, la compassion. » Une habitante, elle aussi de longue date : « J'ai eu le plaisir de parler avec eux deux ou trois fois. C'est sympathique de voir des gens qui font quelque chose. C'est humain. Aujourd'hui, on est de moins en moins humain. » Des jeunes, retour du collège, inspirés : « La tendresse, c'est tondre (!) » Et aussi : « Offrir des jeux de société ; avoir des gestes tendres avec nos parents, les aider à débarrasser, faire des bisoux, des câlins, des trucs moelleux (!) ; être gentils avec les animaux quand on visite la ferme ; la tendresse, c'est la solidarité. » Le mot de la fin à deux philosophes habitant là depuis 41 et 21 ans : « C'est la confiance, la solidarité, donner un coup de main. Deux mains applaudissent, mais une seule main ? » Après une pause hivernale, Sarah reprendra en février ou mars le chemin de la *Tendresse radicale* pour faire reflurir le quotidien des passants et des habitants. ●

Aude Tournoux



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 17 DÉCEMBRE DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904**
- PROJET « IMAGINAIRES IMAGIERS » MARDI 17 DÉCEMBRE DE 17H À 19H MÉDIATHÈQUE**
RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82
- CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE MARDI 17 DÉCEMBRE À 19H30 SIÈGE DE PLAINE COMMUNE / Tél. 01 55 93 55 55**
- SPECTACLE : LE P'TIT PRINCE MERCREDI 18 DÉCEMBRE À 19H GYMNASSE JESSE-OWENS/ Tél. 0800 074 904**
- NOËL CHEZ CLARA AVEC LE PÈRE-NOËL VERT MERCREDI 18 DÉCEMBRE DE 14H À 16H CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 85**
- SORTIE SENIORS : « FÉERIES DE NOËL À REIMS » (160 KM) JEUDI 19 DÉCEMBRE PÔLE SENIORS/ Tél. 01 85 57 39 03**
- ATELIER « JE DIS L'HISTOIRE, JEUDI DES MÉMOIRES » JEUDI 19 DÉCEMBRE DE 14H À 18H TREMPIN JACQUES-DUCLOS/ Tél. 01 85 57 39 45**
- THÉÂTRE : « TIRER LES PLANTES POUR QU'ELLES POUSSENT » JEUDI 19 DÉCEMBRE À 18H30 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 80**
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 19 DÉCEMBRE DE 16H À 17H45 SANS RDV HÔTEL DE VILLE/ Tél. 01 85 57 39 10**

- CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 19 DÉCEMBRE À 20H30 HÔTEL DE VILLE/ Tél. 01 85 57 39 10**
- HAPPY PISTE : CIRQUE DE NOËL SAMEDI 21 DÉCEMBRE ACADÉMIE FRATELLINI/ Tél. 01 49 46 00 00**
- TOURNOI DE FOOT EN SALLE DIMANCHE 22 DÉCEMBRE DE 9H À 18H GYMNASSE JESSE-OWENS / Tél. 06 13 29 78 38 (CSV Foot)**
- RÉCOLTE DES SAPINS DE NOËL À PARTIR DU MARDI 24 DÉCEMBRE AUX QUATRE COINS DE VILLETANEUSE/ Tél. 0800 074 904**
- ENCOMBRANTS MARDI 31 DÉCEMBRE DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904**
- VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION SAMEDI 18 JANVIER À 16H HÔTEL DE VILLE/ Tél. 01 85 57 39 10**
- LES LABOS DU PIJ-EN QUÊTE DE SENS : « MODE D'ENGAGEMENT ET DE PARTICIPATION » VENDREDI 31 JANVIER À 19H CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 74**

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE cliquer sur le flashcode ci-contre ou composer l'adresse suivante dans votre navigateur : monpharmacien-idf.fr

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)
15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 85 57 39 95

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **GYNÉCOLOGIE** Le docteur Chahal, reçoit **SUR RENDEZ-VOUS** tous les mardis de 13h30 à 17h
- **VACCINATIONS** Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous **SUR RENDEZ-VOUS**, le mercredi de 13h30 à 17h.
- **PERMANENCES CPAM** Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

NAISSANCE
■ Eli Mayouma Kiadema

MARIAGE
■ Youness Bajine avec Ornella Cornacchio, le 30/11 ■

DÉCÈS
■ José Beltran, le 07/12 ■

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 14 JANVIER 2020

- DES IDÉES À SOUMETTRE ?
- UNE ACTU À PROPOSER ?
- UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Attention, fermeture des services municipaux à 16h les 24 et 31 décembre.
Tél. 01 85 57 39 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 52
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10

- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse : > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27. > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

- Stéphane Peu, député de la circonscription, reçoit sur RDV au 01 41 68 21 89 et rdv@stephanepeu.fr

Permanences en mairie

- Avocat-conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Aggie!

- TÉL. 0 800 074 904
- WEB plainecommune.fr
- APP. plainecommune

• Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●



VILLETANEUSE INFORMATIONS # 109 - 17 DÉCEMBRE 2019 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - communication@mairie-villetaneuse.fr

Directrice de la publication: Carinne Juste • Rédactrice en chef: Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction: Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction: Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré, Aude Tournoux • Photographies: Sacha Derwadi, Erwann Quéré • Création maquette: Erwann Quéré • Exécution maquette: Erwann Quéré • Image de couverture: Erwann Quéré • Impression et photogravure: Imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro: 0,16 euro • Tirage: 6000 exemplaires • Numéro paritaire: 267 • ISSN: 1 282-068X